

Florent NAUDI

3378 Chemin de Peyrière

84 200 CARPENTRAS

CARPENTRAS,

Le 22/10/2014

Objet: Commune de BEDOIN (84) - Aménagement d'un lotissement de 10 lots - Parcelles n°46 & 47 Section E - Engagements écrits vis-à-vis des périmètres de protection rapprochée des captages d'eau potable Blaches et Crans

Madame, Monsieur,

Par la présente, dans le cadre de mon projet d'aménagement d'un lotissement de 10 lots sur les parcelles n°46 & 47 Section E de la commune de BEDOIN, je m'engage:

- à ne pas créer de forage dans la nappe des sables blancs (pas de géothermie verticale),
- à ne pas installer de dépôt d'ordures, d'immondices et de détritiques,
- à ne pas installer de stockages d'hydrocarbures liquides ou gazeux (pas de chauffage fioul ou à gaz).
- à inclure la consultation automatique de l'ARS à chaque lot vendu relevant d'un permis de construire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Florent NAUDI

